



Guide Pratique

Année Scolaire 2021 - 2022

Collège

Coordonnées	Contacts
<p>42 avenue Jacques Loëb 64100 BAYONNE ☎ 05.59.63.29.29 Site : www.largente.eu secretariat@largente.eu comptabilite@largente.eu</p>	<p>M. MAYTE – Chef d’Etablissement</p> <p>Mme LARRANDABURU – Adjointe de direction Mme NOGUES - Conseillère Principale d’Education Mme MEYNADIER - Secrétaire Mme THEUIL - Attachée de gestion Mme ESTEINOU – Comptable</p>

CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES



Cette contribution sert à couvrir les dépenses liées au caractère propre de l'Établissement dans les domaines de l'animation pastorale et éducative. Elle permet également l'entretien du foncier et l'acquisition de certains matériels d'équipements scolaires.

Nous souhaitons rendre la scolarisation dans notre établissement accessible au plus grand nombre aussi nous proposons 3 tarifs déterminés d'après les revenus des familles.

TARIFS	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Revenu fiscal divisé nombre de parts	Entre 0 et 9 999€	Entre 10 000 et 19 999€	Supérieur à 20 000€
COLLEGE	400 €	520 €	650 €
LYCEE GENERAL & TECHNIQUE	405 €	550 €	665 €

Exemple de calcul :

- Famille (père et mère) avec 2 enfants et 35000 € annuel de revenu fiscal

$$35000 / 3 \text{ parts} = 11.667 \text{ €}$$

Le tarif 2 s'applique

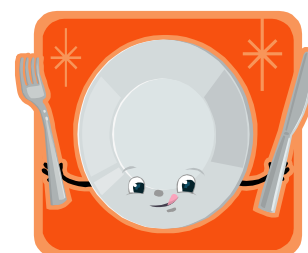
Les familles doivent fournir à la rentrée scolaire leur dernier avis d'imposition (date limite le 15 septembre) faute de quoi, le tarif 3 est appliqué.

RESTAURATION CLASSIQUE

DEMI - PENSION

840 €uros pour l'année

(4 repas par semaine : lundi-mardi-jeudi-vendredi)



LIVRES

Ils sont prêtés par l'établissement



BOURSES

EN COLLEGE



Vous serez informés dans le courant du mois de septembre 2021 des démarches à effectuer.

Etude du soir



Tarif forfaitaire à l'année

220 €

- L'inscription à l'étude du soir n'est pas obligatoirement faite en début d'année scolaire.
 - Elle peut être faite à n'importe quel moment de l'année en fonction de vos besoins et ceux de votre enfant. Son tarif est alors proratisé.
 - Elle débute à 17h15 et se termine au plus tard à 19h.
 - Possibilité de sortie à 18h et 18h30
 - Pas d'étude du soir le vendredi ainsi que les veilles de vacances ou de pont.
-

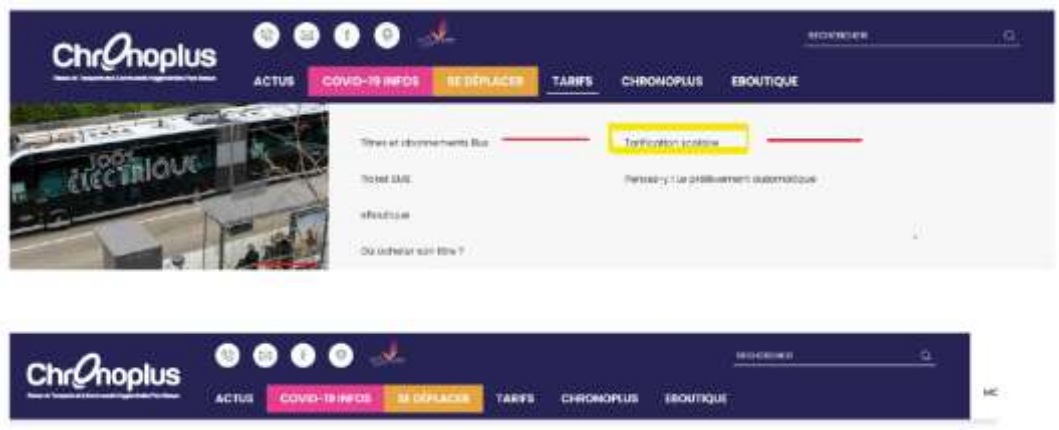
APEL

Toutes les familles sont invitées à adhérer à l'Association des Parents d'Elèves.
Des informations vous seront transmises en juin.

TRANSPORTS SCOLAIRES



Le réseau Chronoplus propose une nouvelle gestion des abonnements scolaires.
Les dossiers devront être retirés dans l'une des agences Chronoplus (Bayonne ou Biarritz) ou être téléchargés directement sur le site <https://www.chronoplus.eu/>.
Aucun dossier ne sera délivré par l'établissement.



Pour les résidents des communes du Pays Basque inscription sur le site :
<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-transport-scolaire>



Pour les résidents des communes des Landes (Hors Tarnos) inscription sur le site :
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires>



Horaires de l'établissement

LUNDI – MARDI - JEUDI – VENDREDI :
8 h à 11 h 40 et de 14 h à 16 h 45

MERCREDI :
8 H A 11 H 40